



Avis de convocation pour la votation fédérale du

14 juin 2026

La Municipalité d'Anniviers porte à votre connaissance que l'Assemblée primaire est convoquée le 14 juin 2026 pour se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des sujets suivants :

Votations fédérales :

1. Initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité) »
2. Modification de la loi fédérale sur le service civil

TROIS POSSIBILITÉS POUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

1. Vote à l'urne

Les citoyens qui souhaitent voter à l'urne doivent se présenter au bureau de la Tour, à la salle du Conseil, munis impérativement de leur feuille de réexpédition, selon les horaires suivants :

Scrutin	Bureau	Date	Heures d'ouverture
14.06.2026	Place de la Tour à Vissoie	Dimanche 14.06.2026	De 09H00 à 10H00

2. Vote par correspondance (envoi par poste)

Les enveloppes de transmission non affranchies ou insuffisamment affranchies sont refusées. Elles doivent parvenir au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin. Pour cela, l'enveloppe de transmission **doit être prise en charge par la poste avant le mardi soir par courrier B, avant le jeudi soir par courrier A.**

Pour que votre vote compte :

- *Un seul vote d'une seule personne est accepté par envoi, dans l'enveloppe officielle de transmission.*
- *La feuille de réexpédition doit obligatoirement être signée. L'étiquette n'est plus nécessaire.*
- *Seul le matériel de vote officiel est reconnu, de même que l'enveloppe de transmission*

3. Vote en déposant directement son enveloppe de transmission auprès du greffe communal, dans l'urne prévue à cet effet

Les citoyens qui souhaitent voter en déposant l'enveloppe de transmission directement auprès du secrétariat communal peuvent le faire **uniquement au bureau de la Tour à Vissoie**, selon les horaires suivants :

Scrutin	Bureau	Date	Heures d'ouverture
Votation du 14.06.2026	Place de la Tour à Vissoie	Jedi 11.06.2026	De 15H00 à 17H00
	Place de la Tour à Vissoie	Vendredi 12.06.2026	De 15H00 à 17H00